



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'assiduité, un facteur de réussite!

Chibougamau, le 18 avril 2017. – L'année scolaire tire à sa fin, le beau temps arrive, les jeunes ont souvent tendance aux relâchements en cette période des plus importantes de l'année. En effet, la période des examens de fin d'année est à nos portes et la Commission scolaire de la Baie-James sollicite la collaboration des parents et des employeurs de son territoire pour l'aider à contrer la hausse du taux d'absentéisme qui caractérise les mois de mai et juin.

Partie prenante de son cheminement scolaire et de sa réussite, le jeune a la responsabilité de fréquenter assidûment l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire et de bien se préparer pour la période d'examens. Évidemment, après une année bien remplie, il n'est pas rare de percevoir de l'essoufflement chez certains élèves. À cet égard, il est du devoir des parents de veiller à ce que leur enfant se rende à l'école chaque jour, soit bien disposé à apprendre et à compléter ses évaluations au meilleur de ses connaissances et de ses compétences.

Souvent, à cette période, les parents sont plus permissifs sur les motifs d'absence à certains cours et endossent le fait que leur enfant s'absente sans raison valable. La direction de chacune de nos écoles primaires et secondaires ne peut endosser une telle pratique. De plus, le professionnalisme des enseignants fait en sorte que ceux-ci préparent avec soin leurs cours jusqu'à la fin de l'année scolaire, peu importe la température à l'extérieur. En ce sens, la présence des élèves en classe représente non seulement un signe de respect et de reconnaissance envers le personnel enseignant, mais encore, est un facteur essentiel à sa réussite scolaire d'autant plus que la dernière étape de l'année vaut 60 % du résultat final. Par conséquent, il s'avère primordial que chaque parent s'engage à soutenir son jeune et l'encourage à persévérer jusqu'à la fin de l'année scolaire en mettant en place des conditions favorables à sa réussite.

En plus des parents, les employeurs sont eux aussi sollicités en cette période de fin d'année scolaire afin de faire preuve de compréhension et de souplesse. Il serait certainement très bénéfique pour le jeune qui travaille à temps partiel que son horaire de travail soit ajusté afin de lui permettre de bien se préparer à ses évaluations, car il aura besoin de temps pour étudier et de bonnes heures de sommeil.

Parce que l'élève est au cœur de notre avenir, ensemble, participons à sa réussite.

-30-

**Source : Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement
Commission scolaire de la Baie-James
819 755-4833, poste 5224**